

Elections législatives des 10 et 17 juin 2012
11^{ème} Circonscription des Bouches-du-Rhône



Christian KERT

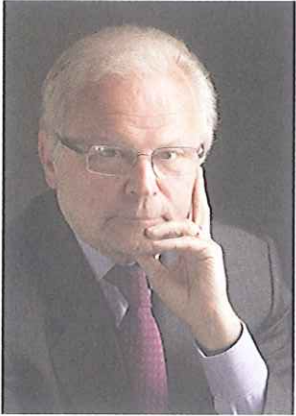
Votre député

Expérience et proximité

www.christiankert.fr



Ensemble, choisissons la France



Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Jamais, depuis très longtemps dans l'histoire de notre V^e République, des élections législatives n'auront eu autant d'importance dans la vie politique française que celles qui vont se dérouler les 10 et 17 juin prochain.

En effet, nous réalisons bien que, si la Droite et le Centre que je représente dans cette élection, ne

parvenaient pas à conserver une majorité à l'Assemblée Nationale, il n'existerait plus dans ce pays, de point d'équilibre, en réalité d'un pouvoir d'équilibre qui permette à toutes les sensibilités d'être représentées ; d'éviter que toutes les responsabilités, tous les postes, toutes les « commandes » du pays soient entre les mains d'un seul et même « camp » politique.

Car non, nous ne voulons pas d'une remontée en puissance des dépenses publiques qui obligerait à prélever 40 milliards d'euros d'impôts nouveaux. Nous ne voulons pas d'une politique migratoire nflationniste ni du vote des étrangers.

Nous voulons pouvoir choisir ceux qui rejoignent la République, en acceptant d'en respecter les règles. Ce que nous voulons c'est que, dans une démocratie apaisée, la dignité de chacun, le respect que nous nous devons mutuellement, le respect que nous devons aux valeurs universelles de notre pays, à ses coutumes, à son drapeau soient respectées.

Un esprit d'équipe

Christian KERT et Monique BOUVET savent travailler ensemble. Ils forment une équipe efficace au service de la XI^e circonscription, laquelle vient d'être redécoupée et voit s'apparenter le canton d'Aix Sud Ouest, à une partie de celui d'Aix Nord et au canton des Pennes Mirabeau.

Christian KERT est un député reconnu pour sa compétence, ses travaux font autorité dans de nombreux domaines : la prévention des risques en France, la Culture et l'audiovisuel, le monde du handicap.

On lui doit une loi qui remet de l'ordre dans l'organisation des séjours de nos enfants à l'étranger. Il a bataillé, avec son collègue Richard Mallié, pour la loi de reconnaissance du génocide arménien. Il est de tous les combats en faveur des rapatriés et des harkis. Christian KERT a volontairement opté pour le mandat unique de député, abandonnant d'autres mandats locaux afin de se consacrer exclusivement à sa circonscription et au travail législatif. Il fait sans doute là œuvre originale ! Dans la mandature sortante, il était vice président de la Commission des Affaires Culturelles et vice président du groupe parlementaire UMP.

Sa suppléante, Monique BOUVET, a été élue municipale à Aix avant de s'engager dans la vie associative aixoise, notamment dans les Jumelages dont elle a présidé le Comité, servant ainsi le rayonnement international d'Aix et l'amitié entre les peuples. Elle témoigne aux côtés du député sortant, de la modernité de la place des femmes dans la société française.

Nous voulons que l'humanisme soit le moteur de l'évolution de la société française. Nous voulons que la jeunesse de France trouve de nouvelles raisons d'espérer, de se former, de réussir son chemin de vie. **Il faut une majorité de députés pour dire cela au Président de la République !**

Ce combat pour les élections législatives, il commence ici dans notre belle XI^e circonscription. Au nom de l'UMP et de toutes les composantes centristes dont je suis le candidat dans ce scrutin, je souhaitais vous dire mon attachement à ces principes de Liberté, d'Égalité et de Fraternité pour lesquels des générations entières se sont battues et qui constituent toujours le socle républicain de la France.

J'ai besoin de votre soutien et de votre mobilisation pour que l'UMP et le Centre vous apporte la certitude que le peuple de France ait un vrai pouvoir d'équilibre dans la vie politique nationale. Je vous assure de mon entier dévouement à cette cause.

Christian KERT

*Avec une pensée particulière
pour chacune et chacun de vous.*



Retrouvez-nous à la permanence: Rue Albert Couton - 13290 Les Milles

Suivez ma campagne sur:



www.christiankert.fr

